

Prætica vous invite
à son petit déjeuner
de formation

Le point sur quelques actualités fiscales - quelles perspectives pour 2015 ?

Orateurs :

Eric Boigelot

Avocat au barreau de Bruxelles
et membre de la section des avocats étrangers
du barreau de Genève,
chargé de conférences et membre du Bureau
à « l'Executive Master en Gestion Fiscale »
Solvay Brussels School, Université Libre de Bruxelles

Aurélie Blaffart

Avocate au barreau de Bruxelles,
chargée de conférences à « l'Executive Master en
Gestion Fiscale » Solvay Brussels School,
Université Libre de Bruxelles,
assistante à l'Université Libre de Bruxelles

Mélissa Da Silva

Avocate au barreau de Bruxelles

Prætica Sablon, Bruxelles **Le jeudi 26 mars 2015**
de 08h00 à 10h00

Informations pratiques

Prætica Sablon
Grand Sablon
Rue des Sablons 13
1000 Bruxelles
(face à l'entrée principale de l'église)

Inscription requise :

info@praetica.com

Merci de préciser les données
suivantes :

- Votre nom

- Nom de l'entreprise

- Adresse

- E-mail

- Gsm

www.praetica.com

Dans le cadre de ce petit déjeuner de formation, les orateurs vous proposent de faire le point sur différents sujets d'actualité en matière fiscale détaillés dans le programme ci-dessous.

Programme :

▮ 8h00 - 8h30 : accueil et petit déjeuner

▮ 8h30 - 9h45 : présentation suivie d'une séance de questions/réponses

Première partie :

- les constructions immobilières en démembrement usufruit / nue-propriété
- la responsabilité des dirigeants pour non-paiement des dettes fiscales et sociales de la société
- la fin annoncée du régime optionnel en matière de TVA pour les administrateurs personnes morales

Deuxième partie :

- jurisprudence récente en matière fiscale (frais professionnels, procédure fiscale, etc.)
- les dernières possibilités de régularisation fiscale en Belgique
- les accords FATCA avec les Etats-Unis et leurs implications
- la fiscalité patrimoniale : la diminution de la pression fiscale sur le logement familial, l'élargissement des donations mobilières à taux réduits, le point sur la transparence fiscale, la fiscalité immobilière internationale, etc.

▮ 9h45 - 10h00 : séance de questions – réponses

▮ 10h00 : fin de la séance